



Reflets de La Tour

Administration communale
Tél. 032 436 10 70
commune@courrendlin.ch



JOURNAL LOCAL PUBLIÉ PAR LA COMMISSION CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE DE COURRENDLIN



éditorial **Un homme s'en va**



Norbert Chappatte nous a quittés. Sans prévenir. Subitement, mais avec discrétion. Un homme de qualité s'en va un soir de mars. Il laisse derrière lui regrets et tristesse. Nous l'avons connu et l'avons apprécié. Il a beaucoup donné. Nous avons reçu de lui les fruits d'une grande générosité.

Fidélité à la communauté humaine dont il était issu, fidélité à sa commune qu'il servit avec le plus grand talent, fidélité au Jura qu'il plaçait au faite de ses affections. Avec cet homme-là, on savait à quoi s'en tenir. Nulle feinte dans son verbe, nulle esquive dans son expression, nulle crainte dans l'affirmation de ses valeurs. C'était le genre d'homme qu'on a envie de côtoyer et d'aimer.

Quelle carrière, que celle de Norbert! Secrétaire municipal dès le 3 avril 1967, Chancelier municipal dès le 1er janvier 2002. Quatre décennies et demie au service de la collectivité publique, avec ses milliers de réunions, d'actes administratifs, de rapports écrits et d'explications orales. Un travail de titan et, au bout du compte, une œuvre considérable. Devant lui ont défilé six maires, des dizaines de conseillers et d'employés communaux. D'innombrables personnes ont bénéficié de ses conseils, toujours avisés, de ses compétences im-

menses, jamais en défaut, un flot humain s'est présenté à lui, heureux de la considération qu'il lui accordait. Il a modelé la commune et l'a mise sur les rails de son développement, vers un avenir qui répond à ses ambitions.

Dans le mouvement qui découla de la décision de fusionner, prise par les populations de Courrendlin, de Rebeuvelier et de Vellerat, Norbert Chappatte s'est disposé à concourir à la réussite de leur union. Nous le requérions pour ses qualités humaines, sa connaissance de l'histoire locale, ses qualifications et son professionnalisme, son goût de la compagnie. La transition, ses exigences, ses obstacles et ses défis, a été, grâce à lui, conduite sans heurts, en transparence et avec le panache que nous souhaitons.

Nous étions convoqués pour jeudi après-midi 11 mars, trois jours après l'assemblée communale. Une séance officielle qui se tiendra sans lui, dans la nostalgie du bonheur que nous mettions à nous retrouver au fil de nos rendez-vous officiels et festifs. La terre continuera de tourner. Le temps qu'il faudra, nous aurons dans les yeux et à l'oreille ses mots, son appétit du débat, sa fringale d'amitié, son humour bienséant, sa courtoisie à toute épreuve.

S'il est là, nous écoutant, il doit espérer qu'on en finisse vite. Il cultivait la modestie comme une vertu. Il n'y avait pas d'orgueil dans sa timidité apparente, seulement la politesse d'une discrétion convenue. Toujours dévoué pour son club de hockey, sportif dans l'âme, amoureux de la nature, réfractaire aux artifices des idées à la mode tout en étant de son temps, Norbert a tracé sereinement son chemin et a ouvert un sillon. Fidèle à la langue française, patriote et militant pour les droits historiques du Jura, il était fort dans ses convictions, authentique dans sa parole.

Nous voudrions dire ici à ses enfants, à sa famille et à ses proches que son départ nous bouleverse. Nous perdons en Norbert Chappatte un être bon, intelligent, cultivé, ouvert aux autres, fervent partisan de l'amitié et de la fraternité humaines. Nous le regrettons dans un même chagrin. Merci, Norbert, pour tout ce que tu as fait pour nous.

Pierre-André Comte
Président du Comité de fusion

Cette rubrique relate aux citoyens les principaux dossiers qui sont traités par le Conseil communal. Les séances se tiennent tous les lundis sous la présidence de M. Joël Burkhalter, Maire.



échos du conseil communal

Informations sur
www.courendlin.ch

Mairie

Écoles.– le projet d'extension des locaux scolaires a été présenté lors d'une assemblée d'information communale le 15 février 2021. Une votation populaire par les urnes est fixée le 13 juin 2021.

Culture, sports et loisirs

Halles de gymnastique.– suite aux dernières recommandations de l'OFSP, les salles de sport communales ont été ré-ouvertes pour les sociétés locales respectant leur plan sanitaire et répondant aux exigences du nombre de personnes et tranches d'âges autorisées.

Agriculture, forêts et chemins vicinaux

Installation de moloks.– Les conteneurs pour Moloks, conteneurs n'ayant pas fait l'objet d'opposition(s), seront installés prochainement à Courrendlin. Dès le 25 mars 2021, le ramassage par camion n'est plus effectué. Une information spéciale a été donnée à la population.

Visitez
le site Internet
de la
Municipalité

www.courendlin.ch



Présidence des assemblées communales

La Présidence des assemblées communales est à repourvoir en date du 13 juin 2021. À cet effet, une élection complémentaire par les urnes sera organisée.

Les citoyennes et citoyens intéressés à faire acte de candidature sont invités à remettre leur postulation au Conseil communal jusqu'au **lundi 12 avril 2021, à 12 heures**. Ils indiqueront leur nom, leur prénom, leur année de naissance et leur profession.

Les actes de candidature porteront la signature manuscrite du candidat (H/F) et celle d'au



moins cinq électrices et électeurs domiciliés dans la commune.

Tous les renseignements complémentaires :

stephanie.mahon@courendlin.ch
ou Administration communale de Courrendlin, M^{me} Stéphanie Mahon – 032 436 10 70.



Qualité de l'eau sur le territoire communal

Comme à l'accoutumée, plusieurs prélèvements d'eau ont été effectués sur le territoire communal:

15 février 2021

- Captage Noirefontaine
- Fontaine Vellerat

1^{er} mars 2021

- Fontaine école de Courrendlin

Les résultats obtenus des échantillons confirment la bonne qualité d'eau des villages de Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat.

Les informations détaillées sont à télécharger sur le site internet communal:

www.courrendlin.ch

infos



Crèches à domicile

Accueil familial de jour Jura

Delémont

Franches-Montagnes

Nous recherchons
des personnes
intéressées à devenir:

Accueillant-e en milieu familial (AMF) et domiciliées dans la commune de Rebeuvelier

Vous trouverez toutes les informations
en lien avec ce poste sur notre
site internet: www.cadjura.ch



Entretien des gazons

L'utilisation de tondeuses à gazon et autres machines à moteur (tronçonneuses, machines à tailler les haies, etc.) est interdite:

les dimanches et jours fériés ainsi que tous les jours ouvrables

entre 12 et 13 heures et à partir de 19 heures

les samedis et veilles de fêtes à partir de 16 heures

Activités autorisées durant les jours fériés

Pendant les jours fériés officiels, il est interdit de se livrer à un travail ou à une occupation qui cause du bruit ou qui trouble sérieusement la paix dominicale.

Il est rappelé ci-dessous, les activités qu'il est permis d'exercer durant les jours fériés.

Travaux agricoles

- ▶ Les travaux agricoles sont autorisés à l'exception de l'épandage de lisier et de fumier.
- ▶ Les séchoirs à herbe qui se trouvent à l'extérieur des localités peuvent fonctionner.

Travaux domestiques

Par définition, le qualificatif «domestique» désigne le ménage et la maison. Les travaux bruyants ou gênants et le caractère régulier de l'activité sont interdits. Les activités suivantes sont donc autorisées:

- ▶ L'entretien des jardins ou pelouses est autorisé à condition qu'il n'y ait pas d'utilisation de machines à moteur (tondeuse à gazon, motoculteur, etc.). Le dégagement de fumées et d'odeurs est interdit.
- ▶ Les petits travaux de peinture et de maçonnerie destinés à l'entretien de son propre bâtiment ou de la chose louée, sont autorisés s'ils sont exécutés par le propriétaire ou le locataire et

pour autant qu'aucun moteur ne soit utilisé.

Il est notamment interdit

- ▶ de scier et fendre du bois,
- ▶ procéder à des déménagements.

Travaux forestiers

Seuls sont autorisés les travaux forestiers qui peuvent s'exécuter sans l'aide d'une machine. Le transport de bois à des fins personnelles est autorisé.

Liste des jours fériés:

Nouvel-An / 2 janvier /
Vendredi-Saint / Lundi de
Pâques / 1^{er} mai / Ascension /
Lundi de Pentecôte /
Fête-Dieu / 23 Juin / 1^{er} août /
Assomption / Toussaint / Noël

Mise en service de conteneurs semi-enterrés à Courrendlin

Dès le 25 MARS 2021,

des conteneurs semi-enterrés (MOLOKS) sont en service. Tous les dépôts de sacs taxés pour les déchets ménagers ailleurs que dans les moloks ne sont plus autorisés. Les conteneurs 800 litres contenant des sacs taxés sont également concernés.

L'utilisation des installations est autorisée uniquement les jours ouvrables de 06h00 à 20h00.

La population doit donc utiliser les sacs taxés de 17, 35, 60 et 110 litres.

Il n'y a aucun changement pour les conteneurs à puces (taxe au poids), pour les autres types de déchets, vous trouverez toutes les informations utiles sur le MÉ-



MODÉCHETS® ou sur le site internet de votre commune ainsi que sur le site internet du SEOD.

En cas de question, nous invitons la population à prendre connaissance du MEMODÉCHETS®

ou se rendre sur le site internet communal :

www.courrendlin.ch

Elle peut aussi se renseigner auprès du SEOD (www.seod.ch).

Le Conseil communal

Rappel concernant certains articles du Règlement de Sécurité locale

Conduite de chevaux	<p>Art. 22 ¹ les cavaliers et les conducteurs d'attelages, sont soumis au droit fédéral sur la circulation routière.</p> <p>² En dehors des routes et des chemins, les cavaliers et conducteurs d'attelages utiliseront uniquement les pistes qui leur sont réservées.</p> <p>³ Le cavalier nettoiera les éventuelles souillures de son cheval immédiatement après sa promenade.</p>
Feux à proximité des maisons	<p>Art. 24 ¹ L'incinération en plein air des déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins n'est autorisée que dans la mesure où la fumée, les odeurs ou autres émissions n'incommodent pas les voisins (loi sur les déchets du 24 mars 1999 - RSJU 814.015) et qu'il n'y a pas danger d'incendie.</p> <p>² Demeurent réservées les prescriptions fédérales et cantonales concernant la protection de l'air et les dispositions découlant du règlement communal concernant la gestion des déchets en vigueur.</p>

Déchetterie communale

ÉTÉ 2021

Horaire d'ouverture

Valable du 15 mars jusqu'au 16 octobre 2021

LUNDI

de 10h00 à 12h00

MERCREDI

de 16h30 à 18h30

VENDREDI

de 16h30 à 18h30

SAMEDI

de 10h00 à 12h00

de 14h00 à 16h00



Changement de maître-ramoneur

Depuis le

1^{er} janvier 2021,

M. David Chappuis

a été nommé

pour remplacer

M. Georges Queloz,

parti en retraite

pour assumer

les travaux de

ramonage

sur le territoire

communal.

Pour prendre rendez-vous,

Courrendlin-Vellerat:

David Chappuis,

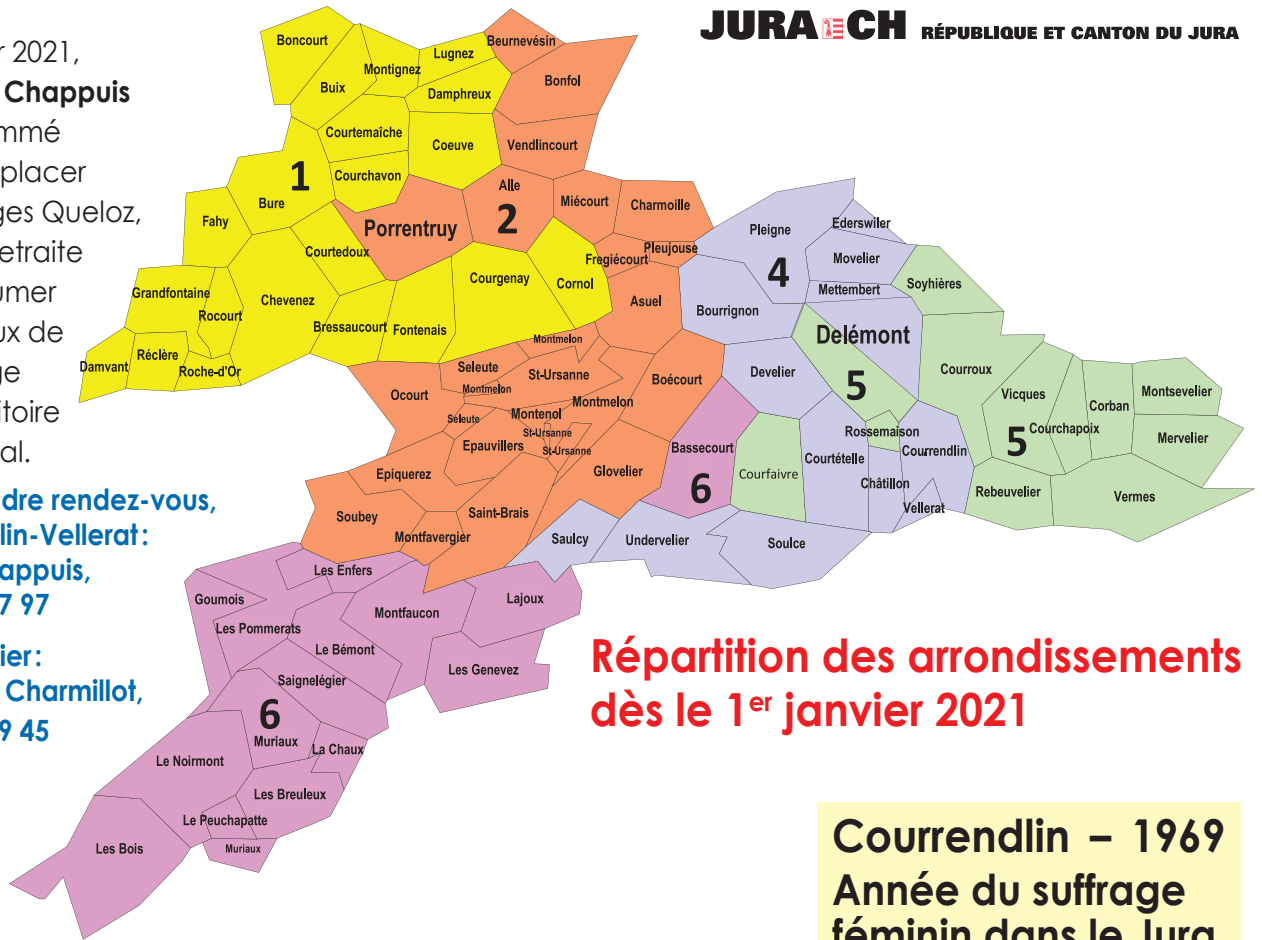
076 378 57 97

Rebeuvelier:

Jean-Luc Charmillot,

032 435 59 45

JURA  **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



**Répartition des arrondissements
dès le 1^{er} janvier 2021**

Courrendlin – 1969 Année du suffrage féminin dans le Jura

Il fait bon de se replonger, à la lecture d'un article du journal *La Suisse*, que le principe du droit de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan communal a été accepté le 18 février 1968 par les électeurs du canton de Berne. En 1969, il est constaté que dans le Jura la presque totalité des communes a introduit le droit de vote et d'éligibilité des citoyennes.

C'est ainsi que Courrendlin, village à l'époque de 2500 habitants, peut s'enorgueillir d'avoir élu la plus jeune conseillère municipale de Suisse, M^{lle} Anne-Marie Guélat, âgée alors de 21 ans.

L'article est à relire dans son intégralité dans l'édition du journal *La Suisse* du 1^{er} janvier 1970.



Minger Services Maintenance

Minger Services Maintenance Sàrl est une nouvelle société créée au village à votre service pour la vente et l'entretien d'extincteurs (toutes marques), postes-incendie, dévidoirs, systèmes automatisés d'extinction pour machine industrielle et cuisine professionnelle. Les exu-

toires de fumées sont également dans notre assortiment, tout comme la signalétique et autres accessoires de protection incendie.

Étude et devis sur demande. Vincent Minger se recommande et se tient à disposition pour tout renseignement.



MINGER SERVICES

MAINTENANCE SÀRL

SÉCURITÉ INCENDIE – COURRENDLIN

077 401 50 89 - INFO@MINGER-SERVICES.CH

Le canal de Bellevie bientôt une illusion d'optique!



La façade ouest du canal hydraulique de Courrendlin, bien visible depuis la route cantonale, sera prochainement mise en valeur par une fresque géante de presque 150 mètres de long.

En effet, les élèves de l'école secondaire de Courrendlin, encadrés par Sèyo (un artiste-graffeur professionnel biennois), ont déjà commencé à travailler leur projet en classe.

Dirigés sur le thème de l'illusion d'optique (thème trouvé par les élèves), ils préparent des projets personnels qui seront malicieusement liés entre eux par Sèyo; l'artiste a divisé le canal en trois zones différentes, qu'il mettra en scène par son talent de graffeur.

D'ici les beaux jours, les jeunes se rendront par petits groupes, accompagnés de l'artiste et de leur enseignante, pour mettre

leur touche personnelle (et autorisée!) à l'édifice. Cette étape du projet prendra environ deux semaines.

Après les confinements et autres mises à l'arrêt de certains milieux, dont le milieu artistique, le comité de l'APE trépigine de voir son projet (né en 2018) arriver à terme...

*Loranne Jobin,
présidente de l'APEC (Association de parents d'élèves de Courrendlin)*

Les artistes des villages...

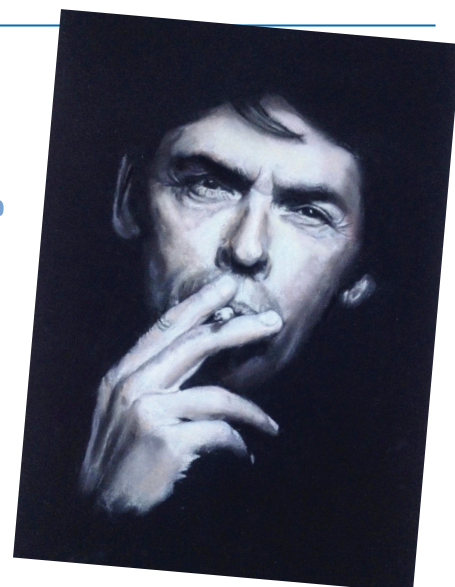
Le Conseil communal permet, dans les 4 éditions annuelles, aux artistes des villages de Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat de publier une de leurs œuvres.

L'œuvre de cette édition «BREL», pastel sur papier noir, a été créée

par M^{me} Michèle Rais de Courrendlin.

Les artistes intéressés à présenter une de leurs œuvres peuvent s'adresser à commune@courrendlin.ch

Félicitations à tous les artistes pour leurs talents !



Programme de l'année 2021 pour les Amis de la Vieille-Église

09 au 25 avril 2021	Femmes de papier, sculptures, Francine Calame
30 avril 2021	Eve project : texte de Lucienne Serex
28 mai au 13 juin 2021	Claudia Voyame : expo de peinture
18 juin 2021	Unit 4 : ensemble avec Laura Minger
27 août 2021	Contes avec Nathalie Duplain Michel
03 au 12 septembre 2021	Sculptures sur bois de Bernard Mougenot
17 septembre au 03 octobre 2021	Peinture : Sarah Sté
08 octobre 2021	ONIMO : Guitare
15 au 31 octobre 2021	Exposition Un Monde organique et irrationnel : Lou Rais
12 décembre 2021	Thé de l'amitié

Lieu : Église Saint-Barthélémy à Courrendlin



FC COURRENDLIN



FINALES COUPES JURASSIENNES

LUNDI 24 mai 2021 - STADE DU CANAL COURRENDLIN
(SOUS RESERVE DE LA SITUATION SANITAIRE)



09.00 à 13.45 heures : Tournoi de juniors E (12 équipes)
14.00 heures : Finale féminine
16.00 heures : Finale 4/5^e ligue
18.00 heures : Finales 2/3^e ligue



Mérites sportifs et culturels

Pour les sociétés:

N'oubliez pas d'annoncer les résultats sportifs ainsi que les engagements et les investissements de vos membres au sein de la vie locale.

Appel à la population:

Si vous connaissez un(e) citoyen(ne) de Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat méritant(e), n'hésitez pas à contacter l'administration communale:

commune@courrendlin.ch

Téléphone : 032 436 10 70

Délai d'annonce impératif:

1^{er} juin 2021

Naissances

Bienvenue à ces magnifiques bébés
et sincères félicitations aux
heureux parents!

YAËL Dinçarlan

née le 09.11.2020
Fille de Sophie
Ackermann et Yunus
Dinçarlan

ETHAN Morel

né le 16.11.2020
Fils de Charlotte
et Corentin Morel

ALICIA Monney

née le 17.11.2020
Fille de Joëlle
et Fabrice Monney

THAÏS Berberat

née le 22.11.2020
Fille de Carine
et Damien Berberat

MELIA Lièvre

née le 30.11.2020
Fille de Thi Thanh
Phuong et Cédric
Lièvre

EMA Rukovci

née le 07.12.2020
Fille de Liridona
et Besart Rukovci

DJEMY Berbier

né le 20.12.2020
Fils de Célia
et Arnaud Berbier

EVA Glauser

née le 30.12.2020
Fille de Céline
et Sébastien Glauser

ALEX Vonlanthen

né le 02.01.2021
Fils de Christelle
Escher et Tony
Vonlanthen

JULES Maillat

née le 05.01.2021
Fils de Mélanie
Schaller
et Martin Maillat

PABLO Schaffner

né le 19.01.2021
Fils de Fany
et Paul Schaffner

LENA Graf

née le 19.01.2021
Fille de Camille
Gigon et
David Graf

LOUNA Guerdat

née le 20.01.2021
Fille de Emilie
Guerdat

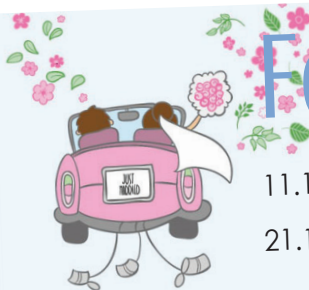
LEONEL Fetahaj

né le 21.01.2021
Fils de Armira
et Durim Fetahaj

ALEIA Zekiri

née le 02.02.2021
Fille de Vildane
et Semir Zekiri

Félicitations aux heureux mariés



11.12.2020 Hulaj Adrian et Dafina

21.11.2020 Humolli Valon et Sovrane

08.01.2021 Bieri Jérôme et Noémie

06.02.2021 Fringeli Jonas et Melodie

Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où je suis – Victor Hugo

Ils nous ont quittés...

05.11.2020 Charmillot Marcelle

22.11.2020 Vogel Bernard

23.11.2020 Seuret Yvonne

26.11.2020 Chételat Anne-Marie

28.11.2020 Chételat André

04.01.2021 Voillat Gabrielle

09.01.2021 Heizmann Germain

12.01.2021 Eschmann Monique

22.01.2021 Schaller Marie

30.01.2021 Lachat Raymond

15.02.2021 Kopcalija Zdenka

25.02.2021 Bulloni Elisabeth

08.03.2021 Chappatte Norbert